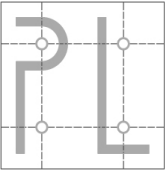


Maîtrise d'ouvrage : UNIVERSITE DE LORRAINE Direction du Patrimoine Immobilier 34, Cours Léopold BP-25233 54052 NANCY CEDEX 	UNIVERSITE DE LORRAINE RENOVATION PASSIVE Bâtiments A et B CLSH NANCY
Maîtrise d'œuvre : ARCHITECTE PLAN LIBRE 5b, rue du Grand Rabbin Haguenauer 54000 NANCY plchaum@free.fr   BUREAU D'ÉTUDES FLUIDES PLAN 9 5b, rue du Grand Rabbin Haguenauer 54000 NANCY plan9nancy@free.fr BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURES PERRIN et Associés 2, rue des Artisans - ZA au Creux 25390 ORCHAMPS VENNES contact@perrinetassocies.com	
	C.C.T.P. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES Lot 08 - PEINTURE
CONTRÔLEUR TECHNIQUE VERITAS 21, rue Antoine de Saint Exupéry 54710 FLEVILLE DEVANT NANCY etienne.kaminski@bureauveritas.com COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ QUALICONSLT Nancy 95 Allée des Prés de Champelle ZAC Brabois Forestière 54230 CHAVIGNY nancy.facilities@qualiconsult.fr	

Sommaire

08.3 Peinture en murs ou plafonds.....	P.3
08.4 Peinture sur bois intérieurs.....	P.4
08.5 Peinture sur métaux intérieurs et extérieurs.....	P.5
08.6 Peinture de sols.....	P.6

08.1 Rappel vigilance haute tension

Il existe actuellement un câble à haute tension qui circule longitudinalement sur l'emprise du projet au R-1. Initialement, ce câble était positionné vers la file E : la gaine technique protégeant le câble y est toujours visible, mais le câble n'est plus à cet endroit.

Il a été déporté au niveau de l'actuel couloir, vers la file C.

A la charge du lot Electricité :

- la coordination et les interfaces avant, pendant et après travaux, avec le concessionnaire Enedis concernant les prescriptions et protections en présence de haute tension, compris application desdites prescriptions et protections
- le repérage avant travaux de démolition du lot Gros-œuvre, de tout le parcours du câble
- le maintien, durant la durée du chantier, d'une signalisation visible en tous points de chaque local permettant d'identifier la présence du câble et son danger
- l'implantation du câble à l'avancement de la pose des ouvrages neufs et particulièrement des faux plafonds
- le repérage par étiquettes normalisées du parcours du câbles sur les différents ouvrages finis (plafonds, parois, etc), en nombre suffisant par local pour un repérage en tous points.

Une vigilance particulière est demandée aux entreprises lors de travaux à proximité de ce câble, et notamment l'interdiction d'utiliser des outils de types perceuses, meuleuse, perforateur, etc, susceptibles de pouvoir entrer en contact avec le câble en cas de fausse manœuvre.

Cette vigilance s'appliquera encore plus pour les locaux contigus, notamment en cas de nécessité d'effectuer une traversée de paroi.

Position :

- R-1 : entre files 1 et 13

08.2 Dépose de revêtements muraux

Arrachage de revêtement muraux existants de toutes natures (papier, vinyl, textile, toile de verre, etc.).

Nettoyage de dépôts éventuels et de traces de colle.

Evacuation des déchets aux décharges.

Les travaux de reprises des parois suite aux déposes sont à inclure dans les postes sur les revêtements ou peinture neufs.

Position :

- R-1 :
 - salle informatique
 - logement de fonction, chambre 2 et 3 + arrière des radiateurs déposé entre files 6 et 9

08.3 Peinture en murs ou plafonds

Peinture aux résines acryliques à dispersion aqueuse conforme aux directives européennes sur les COV et labellisée NF environnement.

Subjectiles : enduit à l'eau, plâtre, plaques de parement en plâtre, carreaux de plâtre, béton, ciment.

Travaux préparatoires comprenant égrenage, époussetage, couche d'impression, rebouchage et enduisage.

Couche d'impression durcissante et pénétrante pour les plâtres courants, d'accrochage pour les plâtres durs et isolante pour les plaques de plâtre à parement cartonné.

Finition soignée comprenant selon les subjectiles :

- 1) Enduit plâtre : enduit repassé, ponçage, époussetage, couche intermédiaire, révision et couche de finition.
- 2) Carreaux de plâtre : enduit repassé, ponçage, époussetage, couche intermédiaire, révision et couche de finition.
- 3) Plaques de parement en plâtre : révision des joints, enduit repassé, ponçage, époussetage, couche intermédiaire, révision et couche de finition.

Teintes au choix de l'architecte.

08.3.1 Peinture mate sur plafonds plâtre

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/a) :
30g/l (2010).

Position :

- R-1 logement du concierge :
 - chambre 3
 - chambre 2
 - circulation entre chambre 2 et 3, compris jouées
 - caissons

08.3.2 Peinture sur plafonds béton

Plafond en poutres-caissons.

Entraxe poutres : 95cm

Section poutres : 15x55hcm

La surface indiqué au CDPGF inclut le développé complet des poutres.

Compris travaux préparatoires de dépose d'ancien papier goudronné ayant servi de fond de coffrage (sans amiante selon DAAT)

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/a) :
30g/l (2010).

Position :

- R-1 :
 - atelier
 - local ventilation
 - stockages
 - cave et local ventilation du logement de fonction

08.3.3 Peinture sur parois

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/b) :
100g/l (2010).

Finition aspect velours.

Position :

- RDC :
 - ensemble des salles entre files 3 et 7
- R-1 :
 - ensemble des locaux de service entre files 1 et 13
 - logements : chambres 2 et 3, circulation entre chambre 2 et cave, allèges des anciens radiateurs

08.4 Peinture sur bois intérieurs

Subjectiles : bois brut et dérivés, bois imprimé d'atelier.

Travaux préparatoires comprenant brossage, ponçage, essuyage soigné et couche d'impression.

L'état de finition recherché est répertorié en 3 catégories :

- 1) Finition élémentaire : 1 couche de finition.
- 2) Finition courante : rebouchage, enduit non repassé, ponçage à sec, couche intermédiaire et couche de finition.
- 3) Finition soignée : rebouchage, ponçage à sec, enduit repassé, ponçage à sec, couche intermédiaire, révision et couche de finition.

Ponçage, époussetage, une couche d'impression, deux couches de finition glycérophthalique.

Sauf précisions particulières indiquées à chaque poste, le niveau de finition pour l'ensemble des ouvrages du présent projet est de finition soignée.

Finition satinée ou brillante.

Teintes au choix de l'architecte.

08.4.1 Peinture sur portes

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/d phase aqueuse) : 130g/l (2010).

Position :

- ensemble des portes

08.4.2 Peinture sur plinthes standard 70x8mm

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/d phase solvant) : 300g/l (2010).

Position :

- R-1 :
 - bureau postes de travail
 - salle de repas
 - bureau Magalie
 - bureau Julian
 - chambres 2 et 3 de l'appartement
 - bureau Julian
 - bureau Magalie
- RDC :
 - locaux entre files 3 et 7

08.5 Peinture sur métaux intérieurs et extérieurs

Subjectiles : métaux ferrifères traité antirouille, métaux non ferrifères.

Travaux préparatoires comprenant :

1) Pour les métaux non ferrifères : nettoyage, dégraissage, essuyage et décapage. Pour l'aluminium, le zinc ou l'acier galvanisé, ces travaux sont complétés par une peinture d'accrochage réactive.

2) Pour les métaux ferrifères : nettoyage, révision antirouille.

Finition soignée comprenant une couche intermédiaire pour les métaux ferrifères (2 couches intermédiaires pour les métaux non ferrifères) et une couche de finition glycérophthalique.

Sur canalisations d'eau chaude., couche spéciale calorique.

Finition satinée.

Teintes au choix de l'architecte.

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/d phase solvant) : 300g/l (2010).

08.5.1 Peinture sur canalisations

Position :

- ensemble des tubes de chauffage et plomberie apparents

08.5.2 Peinture sur radiateurs

Radiateurs existants de type acier par éléments.

Hauteur moyenne 70cm

Position :

- RDC : 4u de 2,50x0,70hm
- R-1 : 10u de 1,60x0,70hm

08.6 Peinture de sols

Subjectiles : chapes ou dalles béton.

Travaux préparatoires comprenant égrenage, brossage, dépoussiérage et couche d'impression pigmentée ou non.

Finition par 2 couches de peinture à base de résine époxydiques.

Aspect satiné.

Teintes au choix de l'architecte (dans les gammes de pigmentation standard)

Valeur limite de COV imposée pour ce produit (cat A/i phase solvant) : 500g/l (2010).

08.6.1 Peinture sur dalles

Position :

- R-1 :
 - atelier
 - local ventilation
 - stockages
 - cave et local ventilation du logement de fonction

08.7 Nettoyage de mise en service

En fin de chantier, avant remise du bâtiment aux utilisateurs, l'entreprise du présent lot effectuera un nettoyage complet comprenant :

- enlèvement des déchets restant éventuellement après nettoyage de chaque corps d'état
- balayage et lavage de tous les locaux avec sols pvc, lino, carrelage; balayage soigné pour plancher ou parquet (eau interdite, même avec serpillère humide); aspirateur pour sol moquette
- nettoyage et lavage de tous les appareils sanitaires, robinetteries, quincailleries et appareils électriques
- nettoyage de toutes les vitres intérieures et extérieures